

Événements

13 juin

Prairiales – Domaine INRA du Pin au Haras

18 juin

Date limite de dépôt des demandes d'agrément des organismes de conseils auprès des CUMA

25 et 26 juin

Sommet européen Agri innovation à Lisieux

28 juin

Accord UE/Mercosur signé par la Commission européenne le 28 juin. Entrée dans un processus de ratification.

30 juin

Date limite de dépôt de dossier de candidature aux trophées de l'agro-écologie

À venir

Présentation du projet de loi de ratification du traité CETA à l'Assemblée nationale le 17 juillet

Participez au concours 2019-2020 « Les trophées de la bioéconomie » organisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/>) date limite le 15/10

Prix et cotations

Lait	↗
Viande bovine	→
Viande porcine	→
Céréales à paille	↗

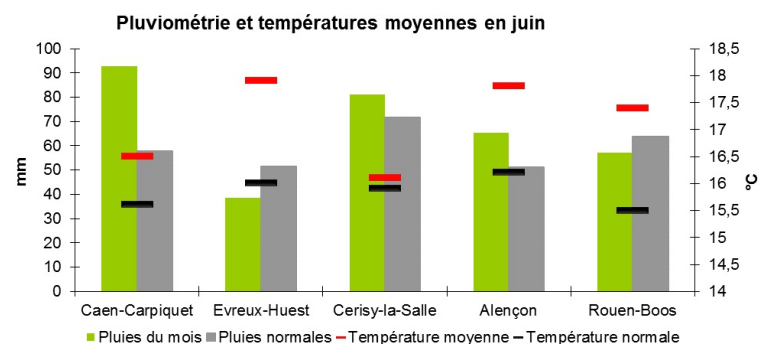
Au sommaire en juin

Lait	la Normandie à contre-courant
Viande bovine	stabilité des marchés
Viande porcine	stabilisation temporaire
Grandes cultures	de très belles parcelles
Cours du blé	la météo, 1 ^{er} facteur de raffermissement
Export	la France, 3 ^{ème} exportateur mondial de céréales en 2018
Fourrages	pousse normale à excédentaire

Focus du mois L'agriculture biologique normande en 2018, une belle progression

La météo

En juin, la situation météorologique est très contrastée selon les stations : celles de la Manche et du Calvados enregistrent des cumuls de pluie supérieurs aux autres stations tout au long du mois, souvent sous forme d'orages en plus de la tempête Miguel. Les précipitations mensuelles sont inférieures à la normale seulement dans l'Eure et la Seine-Maritime. Les températures moyennes se sont redressées par rapport au mois précédent dès début juin et en fin de mois du fait de l'épisode caniculaire. Les orges, prêtes à être récoltées, ne devraient pas être affectées par cet épisode.



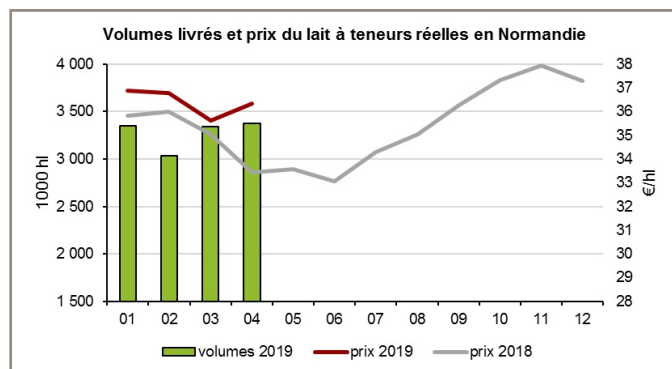
Source : Météo France

PRODUCTIONS ANIMALES

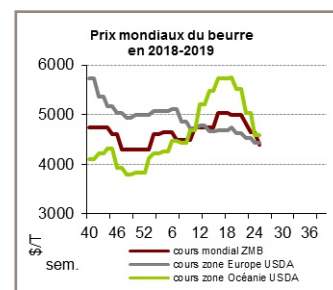
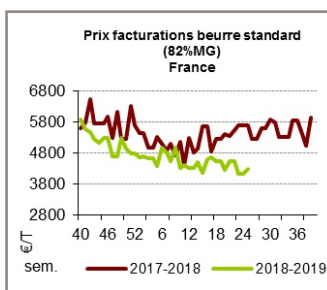
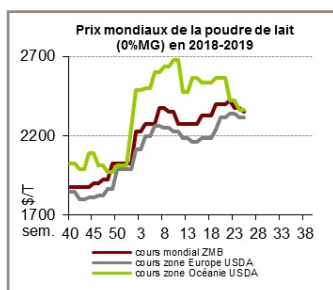
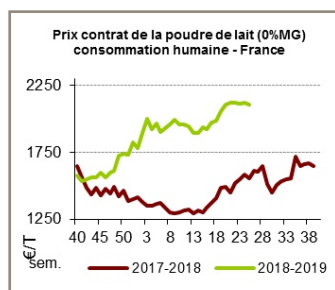
Lait : la Normandie à contre-courant

Au cours du premier mois de la campagne laitière 2019-2020, la collecte de lait en Normandie a progressé de 2,4 % par rapport à avril 2018. Cette croissance est d'abord constatée dans la Manche (+ 5,5 %) et le Calvados (+ 4,8 %). Les hausses sont plus modérées dans l'Orne (+ 3,4 %) et l'Eure (+ 2,1 %).

Depuis le début de 2019, la collecte en Normandie est en croissance de 2,2 % par rapport à la même période de 2018. Elle stagne dans le Grand-Ouest et en Nord-Picardie et baisse dans toutes les autres régions. Contrairement au prix réel qui croît, le prix du lait standard est en repli de 2,1 % par rapport à mars. Il augmente de 7,1 % sur un an.



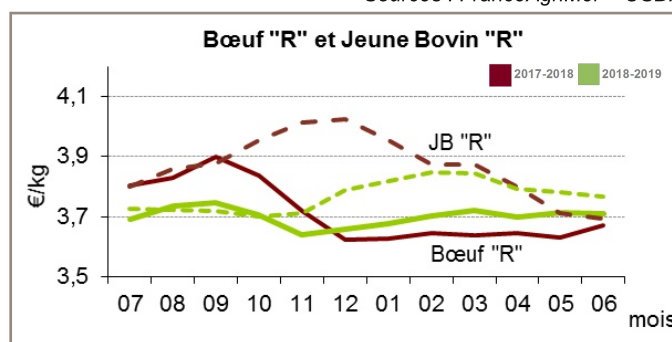
Source : FranceAgriMer – Agreste – EMLestim



Sources : FranceAgriMer – USDA

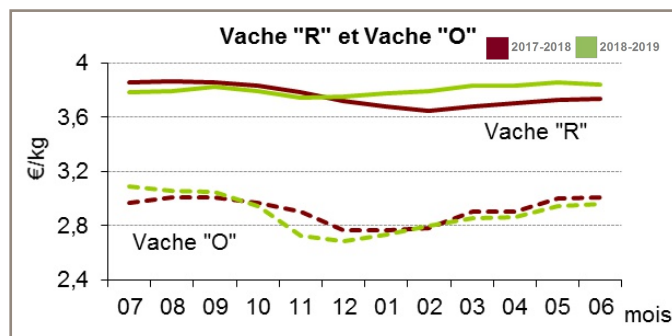
Viande bovine : stabilité des marchés

En juin, les cours de la viande sont restés stables pour les différentes catégories : - 1 ct/kg pour les jeunes bovins, + 1 ct pour les vaches de réforme laitières, + 2 cts pour les vaches des races viande et stabilité parfaite pour les bœufs. Sur une année, seul le cours des vaches laitières est en repli de 1,6 % (- 5 cts/kg) ; les augmentations pour les autres catégories sont de + 8 cts, + 10 cts et + 4 cts/kg respectivement.

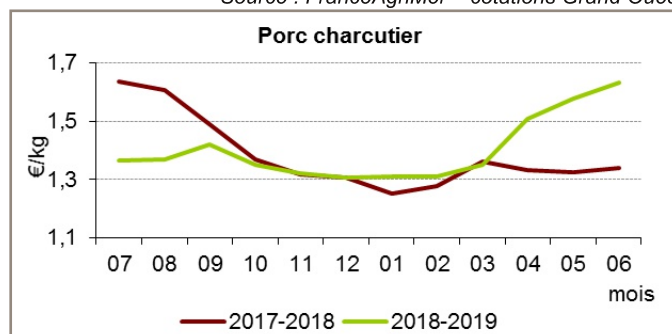


Viande porcine : stabilisation temporaire

Au mois de juin, le cours du porc charcutier en Normandie-Centre ouest continue de monter mais tend à se stabiliser en fin de mois. Sur un mois, il a pris 5 cts/kg. La demande intérieure est plutôt calme. Par rapport au même mois de 2018, le cours est de 22 % plus élevé. Les volumes exportés en particulier vers la Chine continuent de soutenir les marchés mais certains opérateurs chinois obtiennent des baisses de tarifs sur les sous-produits, la poitrine et le jambon. Suite à des fraudes, les exportations canadiennes pourraient temporairement être interdites du marché chinois ce qui entraînerait de nouveau une déstabilisation du marché.



Source : FranceAgriMer – cotations Grand Ouest



Source : FranceAgriMer – cotations classe E – Nantes

PRODUCTIONS VEGETALES

Grandes cultures : de très belles parcelles

Les parcelles ont belle allure. La moisson d'orge se profile avec des rendements attendus au-dessus de la moyenne quinquennale. Les fortes chaleurs de la fin juin ne devraient pas impacter les rendements de blé, hormis localement sur sols peu profonds. À l'ouest de la Seine-Maritime, des parcelles sont touchées par la verse à la suite d'orages intenses. La qualité des grains pourrait en pâtir. Selon FranceAgriMer, 82 % des parcelles normandes de blé tendre et d'orge d'hiver présenteraient des bonnes ou très bonnes conditions de culture au 24 juin.

Avec 202 000 tonnes de blé tendre, la collecte de mai est en recul de 38 % sur un an. À un mois de la fin de la campagne, 93 % de la collecte serait réalisée pour le blé et 96 % pour l'orge. Comme pour les autres productions, la collecte de colza de la campagne en cours présente un retard sur celle de 2017-2018 (- 13 %).

Cours du blé : la météo, 1^{er} facteur de raffermissement

Le cours du blé s'établit à 17,7 €/q en juin. Le marché mondial suit toujours de près chaque évolution de la météo. Tout d'abord aux États-Unis où le retour des pluies après une brève amélioration raffermi les cours. La canicule en mer Noire et le déficit hydrique en Australie apportent également un soutien aux marchés. Il en va de même avec la canicule en Europe de l'Ouest fin juin. Les opérateurs s'inquiètent d'un éventuel échaudage. Ils scrutent aussi l'évolution du conflit économique sino-américain.

Export : la France, 3^{ème} exportateur mondial de céréales en 2018

Près de 505 000 tonnes de céréales quittent Rouen en mai soit 190 000 tonnes de moins qu'en mai 2018. L'avance du cumul de campagne sur la précédente retombe à 14,5 %. Selon FranceAgriMer, au 7 juin 2019, la France a exporté plus de 9,2 Mt de blé, dont 5 Mt vers l'Algérie, 1,3 Mt vers le Maroc et 1,5 Mt vers l'Afrique subsaharienne. En 2018, la France est 3^{ème} exportateur mondial de céréales avec 6,9 % des parts de marché, en hausse de 1,1 point par rapport à 2017.

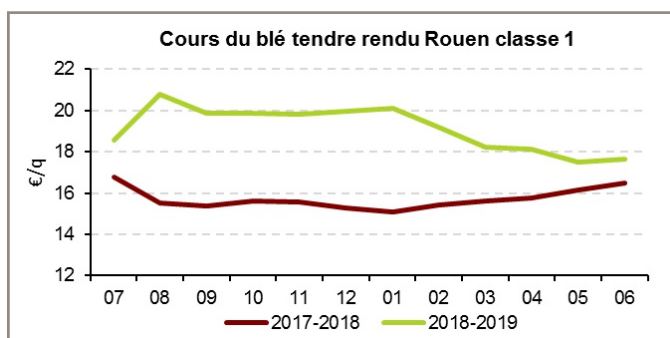
Fourrages : pousse normale à excédentaire

La pousse de l'herbe en Normandie entre le 20 mai et le 20 juin est supérieure à la normale (10 %) selon le modèle ISOP*. Elle est particulièrement élevée dans la Manche. Des parcelles sont retirées du circuit de pâturage pour être fauchées. Les fortes chaleurs de la fin du mois peuvent limiter la pousse, notamment sur terres peu profondes. Les stocks de fourrage sont bons, bien meilleurs qu'un an auparavant.

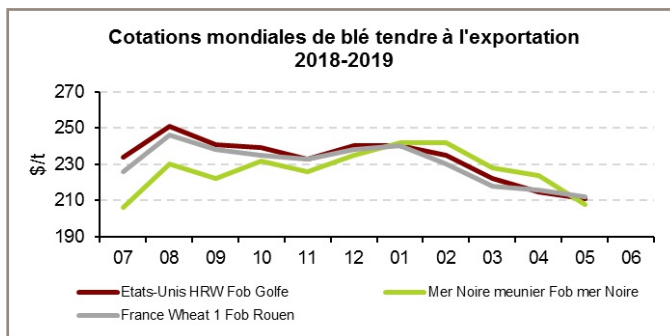
Collecte des organismes stockeurs en Normandie (1 000T)

	Avril 2019	Mai 2019	Évolution 05-19/05-18	Cumul campagne	Évolution N/N-1
Blé	267	202	-38%	3 279	-9%
Orge	22	29	5%	646	-10%
Mais	3	6	-2%	140	0%
Colza	38	33	-13%	435	-13%
Pois	2	3	-44%	37	-32%

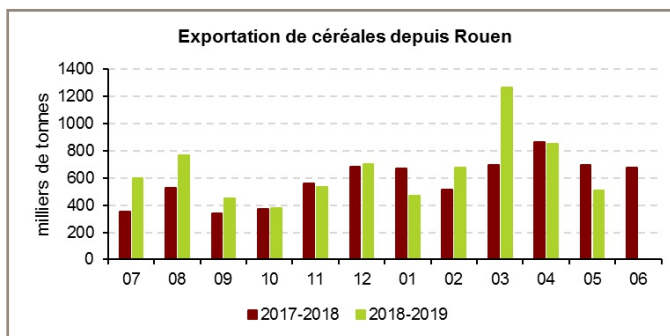
chiffres provisoires consolidés en fin de campagne Source : FranceAgriMer



Source : FranceAgriMer

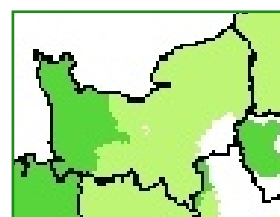


Source : CIC – FranceAgriMer



Source : Port de Rouen

La pousse de l'herbe par rapport aux normales



ISOP (juin 2019)

- Excédent (supérieur à 110 %)
- Normal (de plus de 90% à 110 %)
- Déficit faible (de plus de 75 % à 90%)
- Déficit important (75 % et moins)

*Informations et Suivi Objectif des Prairies – normales : 1982-2009

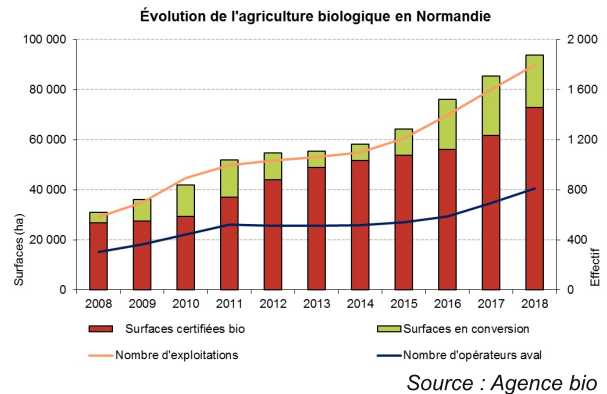
L'agriculture biologique normande en 2018, une belle progression

En 2018, près de 1 800 exploitations normandes sont certifiées bio, soit 12,2 % de plus qu'en 2017. Avec les surfaces en cours de conversion, 4,8 % de la surface agricole utilisée (SAU) de la région est occupée par l'agriculture biologique. Le bio normand est fortement lié à l'élevage, avec 78 % des surfaces certifiées et en cours de conversion occupées par l'herbe et les cultures fourragères et plus de 33 000 vaches certifiées. Les grandes cultures bio progressent bien entre 2017 et 2018, particulièrement les protéagineux, les oléagineux puis les céréales.

En 2018, 7,5 % de la SAU nationale est engagée en bio. Avec 4,8 % de la SAU consacrée à l'agriculture biologique, la Normandie se situe au 10^{ème} rang français. Près de 1 800 exploitations normandes sont certifiées dont 195 le sont de l'année. L'agriculture bio normande présente de fortes disparités géographiques ; les trois quarts des exploitations sont implantées à l'Ouest dans la Manche, le Calvados et l'Orne. Du fait d'un nombre d'exploitations initial faible, les plus fortes progressions relatives de la bio entre 2017 et 2018 concernent l'Eure et la Seine-Maritime (respectivement + 20,9 % et + 19,9 %). C'est dans la Manche que le nombre d'exploitations converties en 2018 augmente le plus : + 51.

Les exploitations nouvellement bio sont plutôt grandes au regard de celles déjà converties. En effet, l'évolution des surfaces est supérieure à l'évolution du nombre d'exploitations, dans un rapport du simple à plus du double. Seul le département de l'Eure présente des exploitations plus petites que la moyenne des unités déjà certifiées.

Le total des surfaces en conversion (années 1, 2 et 3) diminue dans 4 départements sur 5 entre 2017 et 2018. Il progresse de 28 % dans l'Eure. Sur la Normandie, il diminue de 11 %. Au niveau national, ces surfaces en conversion continuent d'augmenter, mais moins rapidement que les années précédentes. En effet, les conversions étaient particulièrement fortes en 2016, compte tenu des aides de la nouvelle programmation de la politique agricole commune, de la crise du lait qui rendait la production conventionnelle peu rémunératrice et de la forte demande en lait bio. Ces exploitations sont à présent certifiées, une accalmie des conversions est visible plus spécialement dans le secteur de l'élevage.



Les surfaces bio et en conversion dédiées aux productions végétales augmentent de 9,9 % sur la région entre 2017 et 2018. La plus forte progression relative concerne les protéagineux (+ 67 %) et les oléagineux (+ 60 %). Les céréales présentent une hausse de 16 %. Ces conversions sont stimulées par l'instabilité des prix en conventionnel, la forte demande et l'incertitude quant à l'évolution du contexte réglementaire dans l'usage des produits phytosanitaires. Elles sont plus limitées dans les zones à fort potentiel agronomique. Les surfaces toujours en herbe et les cultures fourragères, représentant ensemble 78 % des surfaces converties ou en conversion, progressent de respectivement 10 % et 3 %.

Côté productions animales, les effectifs de vaches laitières et allaitantes certifiées bio augmentent de 15 % et 13 % avec près de 22 000 et 11 300 têtes. À très faibles effectifs, les truies voient leur cheptel augmenter de 75 %, celui des poules pondeuses de 74 %. Seul le nombre de ruches bio décroît (- 8 %).

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Directrice de publication : Caroline GUILLAUME
Rédacteur en chef : Michel DELACROIX

Composition et impression : SRISE
Dépôt Légal : à parution
I.S.S.N. : 2497-2851

SERVICE REGIONAL
DE L'INFORMATION STATISTIQUE
ET ECONOMIQUE DE NORMANDIE

2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN CEDEX
tél. : 02.32.18.95.93 - fax : 02.32.18.95.97
srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Avec la contribution des exploitations des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole

